

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 818 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux sous-officiers et soldats indigènes du B. T. S. n° 4.

n° 818

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française »,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux sous-officiers et soldats indigènes du B. T. S. n° 4 dont les noms suivent : Balanko Konaté, adjudant-chef; Mahona Diouf, sergent-chef; Moussa Kone, sergent-chef; Salamoun Matioudio Kaya, sergent-chef; Nebila Pama, sergent-chef; Yalembem Nikiéma, caporal; Bribou Bio Oba, caporal; Satenin, soldat de 1re classe; Adjima, caporal; Abdallah Ouadaye, caporal; Tibo Compaore, caporal; Sakamissa, soldat de 1re classe; Kassouon Tou. adjudant. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.